

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
7148, RUE DUMAS**

PRENEZ AVIS que, lors de la séance régulière du conseil d'arrondissement qui se tiendra le **10 septembre 2018 à 19 h** à la salle du conseil (2^e étage) de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure visant à permettre, pour l'immeuble sis au 7148, rue Dumas, l'aménagement d'une case de stationnement en cour avant, en dérogation aux articles 581 et 585 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280).

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Montréal, le 16 août 2018

La secrétaire d'arrondissement substitut
Daphné Claude